


FICHE DE DONNEES DE SECURITE**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE****Identification du produit : ALIX SOL****Description du produit : Nettoyant neutre**

FOURNISSEUR : LABORATOIRES LOGISSAIN
Z.I.
90800 ARGIESANS
Tél. : 03 84 36 61 10
Fax : 03 84 28 92 43

Nom du responsable : M. Philippe JAECK

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

- | | |
|---|---|
| 2. 1. Classification de la substance ou du mélange: | Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations
* Irr. oc. 2A / SGH07 - H319 *
Conformément aux directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptations
Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses |
| 2. 2. N° CE: | Non applicable. |
| 2. 3. Contient: | • Dodécylbenzènesulfonate de sodium |
| 2. 4. Éléments d'étiquetage (R - S): | |
| 2. 4. 1. Symbole(s): | Aucun selon le règlement et directive (CE) n° 1907/ 2006 – 1999/45 avec leurs modifications et adaptations. |
| 2. 4. 2. Phrase(s) R: | Aucune selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations. |
| 2. 4. 3. Phrase(s) S: | 2 Conserver hors de la portée des enfants. |
| 2. 5. Éléments d'étiquetage (CLP - SGH): | |
| 2. 5. 1. Symbole(s): | 
Attention |
| 2. 5. 2. Mention de danger: | |
| 2. 5. 3. Prévention: | |
| 2. 5. 4. Intervention: | |
| 2. 6. Information(s) complémentaire(s): | H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 Si l'irritation oculaire persiste:
P313 Consulter un médecin.
EUH 208 – Contient du methylchoroisothiazolinone, methylisothiazolinone. Peut produire une réaction allergique. |

2. 7. Autres dangers:

NON CONCERNE

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Formule:

3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:

• Dodécylbenzènesulfonate de sodium

- N° CE: 246-680-4 - N° CAS: 25155-30-0

- Conc. (% pds) : $1 < C \leq 5$

- SGH : SGH07 - Irr. cut. 2 - Point d'exclamation – Attention - H315 - SGH05 - Lés. oc. 1 - Corrosion - Danger - H318 - Tox. aq. chron. 3 - H412

• Xylène sulfonate de sodium

- N° CE: 215-090-9 - N° CAS: 1300-72-7 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119513350- 56

- Conc. (% pds) : $0 < C \leq 1$

- SGH : SGH07 - Irr. oc. 2A - Point d'exclamation – Attention - H319 - Irr. oc. 2B

• 3-butoxy-2-propanol; éther monobutylique du propylène-glycol

- N° CAS: .5131-66-8 - Numéro d'enregistrement REA CH : 01-2119475527-28

- Conc. (% pds) : $1 < C \leq 5$

- SGH : SGH02 - Liq. infl. 3 - Flamme - Attention - H226

SGH07 - Irr. cut. 2 - Point d'exclamation

- Attention - H315 - Irr. oc. 2A - H319 - Irr. oc. 2B

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux:

En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

4. 1. 2. Inhalation:

Non Concerné

4. 1. 3. Contact avec la peau:

Laver à l'eau et au savon par précaution.

4. 1. 4. Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

4. 1. 5. Ingestion:

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation:

Non Concerné

4. 2. 2. Contact avec la peau:

Peut causer des irritations de la peau / dermatites.

4. 2. 3. Contact avec les yeux:

Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.

4. 2. 4. Ingestion:

Données non disponibles.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Avis aux médecins

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: En cas d'incendie à proximité:

tous les agents d'extinction sont autorisés.

5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5. 3. Conseils aux pompiers:

Porter un appareil respiratoire autonome.

5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:

Aucun

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Eviter le contact avec la peau.

6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: d'eau, le sous-sol et les soubassements.
Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).
Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.
6. 4. Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:
7. 2. Stockage:
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.
Conserver dans l'emballage d'origine.
Conserver à l'abri du gel.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage:
7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Pas de produits incompatibles.
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Utilisation professionnelle

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:
8. 2. Contrôles de l'exposition:
8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
8. 2. 2. Protection des mains: Le port de gants est recommandé: gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc naturel
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
8. 2. 4. Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.
8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.
Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:
9. 1. 1. Aspect: liquide
9. 1. 2. Couleur: vert
9. 1. 3. Odeur: Pomme
9. 1. 4. PH: Pur à 20°C: 7
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.
9. 1. 6. Point d'éclair: Non déterminé.

9. 1. 7. Limites d'explosivité:	Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1):	1, 008 à 20°C
9. 1. 9. Viscosité:	Non concerné
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	Produit hydrosoluble
9. 2. 2. Liposolubilité:	Non concerné
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	Non Concerné

10. STABILITE ET REACTIVITE

10. 1. Réactivité:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
10. 4. Conditions à éviter:	PAS de contact avec les surfaces chaudes.
10. 5. Matières incompatibles:	Aucune.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	Ne pas respirer les fumées.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques :	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	Non Concerné
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Peut causer des irritations de la peau / dermatites.
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.
11. 2. 4. Ingestion:	Données non disponibles.
11. 3. Sensibilisation:	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2.	Persistence et dégradabilité: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n°648/2004 relatif aux détergents.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Non déterminé.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Non déterminé
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Non déterminé.
12. 6. Autres effets néfastes:	Données non disponible
12. 7. Information(s) générale(s):	Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Code de l'environnement art. L.541-11 à 39 et R.541-13 à 41 (élimination des déchets); art. R.541-42 à 48 (circuits de traitement des déchets) Arrêté du 29/07/05 (contrôle des circuits d'élimination)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
------------------------------------	---

14. 2. Numéro ONU:	Sans
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 4. 1. Polluant marin:	Non
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Non concerné.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	La préparation n'est pas classée comme dangereuse.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non déterminé.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou Au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Selon la réglementation européenne sur la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses.
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Les informations de cette fiche de données sécurité répondent aux lois nationales et aux directives de la CE.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	R38 Irritant pour la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves. R36 Irritant pour les yeux. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H226 Liquide et vapeurs inflammables.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Composition suivant le règlement CEE 648/2004: agents de surface anioniques :<5% EDTA et sels :<5% parfum conservateur, methylchloroithiazolinone, methylisothiazolinone.
16. 4. Restrictions:	Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.

Fait à ARGIESANS

Date de Révision version 2 : 22/01/2021